



## MAIRIE DE LAFRANÇAISE

(Tarn-et-Garonne)

Tél. 05 63 26 48 48  
Fax 05 63 65 94 65mairie@lafrancaise.fr  
www.lafrancaise.fr

## DECISION

2025-61

Objet : Modification de la demande de subvention auprès du conseil départemental pour la création d'un préau devant l'école maternelle F. Dolto

Monsieur le Maire de Lafrançaise,

Vu les articles L2122-22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 4 du 9 juin 2020 donnant délégation au Maire pour traiter certaines affaires ;

Vu la décision n°54-2025 ;

Vu l'évolution du projet modifiant la surface du préau ;

DECIDE

- **De solliciter** le financement suivant pour les travaux de création d'un préau devant l'école maternelle Françoise Dolto :

**Dépenses prévisionnelles :**

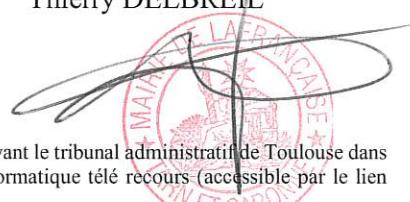
- Etudes géotechniques : 1 670 €ht
- Travaux de création du préau : 96 000 €ht

**Montant de l'opération : 97 670 €ht****Financement sollicité**

- Subvention Conseil départemental : 27 600 € (à solliciter)
- Commune de Lafrançaise : 70 070 €

**Soit un total : 97 670 €**

- **D'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter la subvention susnommée
- **D'engager** toutes les démarches nécessaires pour la réalisation de ce projet et des demandes de subventions.

Fait à Lafrançaise,  
Le 24 Novembre 2025Le Maire,  
Thierry DELBREILDélais et voies de recours : La présente décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa publication, par voie de courrier ou via l'application informatique télé recours (accessible par le lien <http://www.telerecours.fr>)

Place de la République - BP 28 - 82130 LAFRANÇAISE